MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Référence Bureau : DSJ/SDRHM
Bureau RHM4 – Pôle gestion

Aide à la constitution du dossier candidat à la fonction de conseiller prud'homme

Collège des salariés

Ce document est une aide à la constitution des dossiers de candidature à la fonction de conseiller prud'hommes. Il dresse une liste **non exhaustive** des pièces justificatives pouvant être jointes au dossier.

Lors d'une désignation complémentaire, les conditions de candidature sont identiques à celles du renouvellement général.

Ce document est évolutif, il pourra être enrichi ultérieurement.

Tout document produit est destiné à justifier que les conditions sont remplies à la date d'ouverture du dépôt des candidatures.

Sommaire

- Informations générales communes à tous les candidats 2
- Rattachement selon la situation du candidat 3
  - Je suis salarié 3
  - Je suis employé de maison 5
  - Je suis Voyageur Représentant Placier (V.R.P.) 7
  - Je suis titulaire d'un contrat de formation en alternance 9
  - Je suis inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi 11
  - J'ai cessé d'exercer toute activité professionnelle et ma dernière activité relève d'une des situations ci-dessus 13

Informations générales communes à tous les candidats

Les trois conditions de candidature pour devenir conseiller prud'homme sont les mêmes pour les candidats en activité, retraités et demandeurs d'emploi, **elles doivent être appréciées à la date de nomination**.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Constitution du dossier – Informations générales	
Conditions de candidature	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Justificatif de l'état civil (Art. L. 1441-7 3° et L. 1442-3)	
« J'ai au moins 21 ans et moins de 75 ans »	**Carte Nationale d'Identité** valide **Passeport** valide **Permis de conduire** (Attention, le permis de conduire ne justifie par la nationalité) **Extrait d'acte de naissance** récent
Justificatif de nationalité (Art. L. 1441-7 1°)	
« J'ai la nationalité française au moment de ma nomination »	**Carte Nationale d'Identité** valide **Passeport** valide **Acte de naissance** **Certificat de nationalité française** **Déclaration d'acquisition de la nationalité française** **Copie du décret de naturalisation** ou de **réintégration** dans la nationalité française
Attestation sur l'honneur et mandat (R. 1441-22 du code du travail)	
« Je dépose mon mandat et attestation sur l'honneur »	Vous êtes présenté par une organisation. Votre dossier de candidature doit comporter un mandat et attestation sur l'honneur mentionnant que : - vous ne faites l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relative à ses droits civiques - que vous n'exercez pas de fonction incompatible avec l'exercice de la fonction de conseiller prud'homme. **Ce mandat et attestation sur l'honneur est nécessaire même si vous déposez vous-même votre dossier de candidature.** Il est téléchargeable sur le portail d'information, onglet « Je suis candidat ».

Rattachement selon la situation du candidat

- Je suis salarié

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Je candidate au titre de mon activité professionnelle actuelle	
Conditions de rattachement	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Rattachement au collège (Art. L. 1441-13 1°) Je suis salarié ne relevant pas du statut cadre	
« J'exerce une activité salariée à la date d'ouverture des candidatures »	**Bulletin de paie** **Attestation d'emploi de l'employeur**
Rattachement à la section (Art. L. 1441-14 à 1441-17)	
Section : Industrie, Commerce, Agriculture, Activités Diverses ou Interprofessionnelle (Art. L. 1441-16)	
« Je candidate dans la section de laquelle dépend ma convention collective »	*Conformément à l'arrêté fixant le tableau de répartition entre les sections du conseil de prud'hommes, ma section de candidature dépend de la convention collective de mon entreprise.* *En l'absence de rattachement à une convention collective, ma candidature relève de la section « Activités Diverses ».* **Bulletin de paie** portant mention de la convention collective **Contrat de travail** portant mention de la convention collective **Autre document portant mention de la convention collective** dont dépend le candidat

Section : Encadrement (Art. L1441-13 et L. 1441-14)	
« Je suis salarié cadre » (je relève obligatoirement de cette section)	**Bulletin de paie** portant mention du statut de cadre **Contrat de travail** portant mention du statut de cadre
« Je n'ai pas le statut "cadre" mais je suis assimilé cadre avec délégation de commandement » (je relève obligatoirement de cette section)	*Je justifie que je suis ingénieur ou de formation équivalente, salarié ou agent de maîtrise avec délégation de commandement (L1441-13). Ma situation peut faire l'étude d'une analyse complémentaire afin de caractériser le rattachement à la section.* **Contrat de travail** portant mention de la délégation de commandement **Attestation de délégation de commandement** établie par mon employeur
« J'ai une délégation particulière d'autorité »	*Je suis salarié cadre avec une délégation particulière d'autorité, je relève du collège des employeurs* (3° de l'article L. 1441-12 du code du travail)
Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)	
« Je candidate dans le conseil de prud'homme de mon lieu d'activité ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement
Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du greffe** **Carte de conseiller prud'homme**
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans au cours des dix années précédant ma candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans au cours des dix années précédant ma candidature

- Je suis employé de maison

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

<table>
<tr><th colspan="2">Je candidate au titre de mon activité professionnelle actuelle</th></tr>
<tr><td>Conditions de rattachement</td><td>Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rattachement au collège (Art. L. 1441-13 1°)
Je suis employé(e) de maison</td></tr>
<tr><td>« J'exerce une activité salariée à la date d'ouverture des candidatures »</td><td>Bulletin de paie
Attestation d'emploi de l'employeur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rattachement à la section (Art. L. 1441-14 à 1441-17)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Section : Activités Diverses ou Interprofessionnelle (Art. L. 1441-16)</td></tr>
<tr><td>« Je suis employé de maison »</td><td>En tant qu'employé de maison, je suis rattachée aux sections « Activités diverses » ou « Interprofessionnelle » (Mayotte).

Bulletin de paie portant mention de la convention collective
Contrat de travail portant mention de la convention collective
Autre document portant mention de la convention collective dont dépend le candidat</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)</td></tr>
<tr><td>« Je candidate dans le conseil de prud'homme de mon lieu de domicile ou un conseil de prud'homme limitrophe »</td><td>Bulletin de paie portant mention du lieu d'activité
Justificatif de domicile
Facture d'électricité ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet
Bail de location
Quittance de loyer
Avis de taxe d'habitation ou taxe foncière</td></tr>
</table>

Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du conseil de prud'hommes** **Carte de conseiller prud'homme** **OU relevé de perception des vacations**
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature

• Je suis Voyageur Représentant Placier (V.R.P.)

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Je candidate au titre de mon activité professionnelle actuelle	
Conditions de rattachement	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Rattachement au collège (Art. L. 1441-13, L. 1423-1-2)	
« J'exerce une activité salariée de VRP à la date d'ouverture des candidatures »	**Bulletin de paie** **Attestation d'emploi**
Rattachement à la section (Art. L. 1441-14 à 1441-17)	
Section : Encadrement (Art. L. 1441-14 - L1423-1-2)	
« Je suis VRP »	**Bulletin de paie** portant mention du statut de VRP **Contrat de travail** portant mention du statut de VRP
Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)	
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon lieu d'activité ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon lieu de domicile ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement **Justificatif de domicile** ▪ Facture d'électricité ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet ▪ Bail de location ▪ Quittance de loyer ▪ Avis de taxe d'habitation ou taxe foncière

Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du greffe** ou du président du conseil de prud'hommes d'avoir exercé les fonctions de conseiller prud'hommes **Carte de conseiller prud'homme** **Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature

- Je suis titulaire d'un contrat de formation en alternance

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Je candidate au titre de mon activité professionnelle actuelle	
Conditions de rattachement	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Rattachement au collège (Art. L. 1441-13 3°) Je suis salarié titulaire d'un contrat de formation en alternance	
« J'exerce une activité salariée à la date d'ouverture des candidatures »	**Bulletin de paie** **Attestation d'emploi de l'employeur** **Contrat de formation en alternance**
Rattachement à la section	
Section : Industrie, Commerce, Agriculture, Activités Diverses ou Interprofessionnelle (Art. L. 1441-16)	
« Je candidate dans la section de laquelle dépend ma convention collective »	*Conformément à l'arrêté fixant le tableau de répartition entre les sections du conseil de prud'hommes, ma section de candidature dépend de la convention collective de mon entreprise.* *En l'absence de rattachement à une convention collective, ma candidature relève de la section « Activités Diverses ».* **Bulletin de paie** portant mention de la convention collective **Contrat de travail** portant mention de la convention collective **Autre document portant mention de la convention collective** dont dépend le candidat
Section : Encadrement (Art. L. 1441-14)	
« Je n'ai pas le statut "cadre" mais je suis assimilé cadre avec délégation de commandement »	**Contrat de travail** portant mention de la délégation de commandement **Attestation de délégation de commandement** sur papier à en-tête de l'entreprise, datée et signée avec tampon

Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)	
« Je candidate dans le conseil de prud'homme de mon lieu d'activité ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement
Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du greffe** ou du président du conseil de prud'hommes d'avoir exercé les fonctions de conseiller prud'hommes **Carte de conseiller prud'homme** **Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature

- Je suis inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Je candidate au titre de ma dernière activité professionnelle	
Conditions de rattachement	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Rattachement au collège (Art. L. 1441-13 4°) Je suis inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi	
« Je suis inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi »	**Certificat de travail** **Lettre de rupture du contrat de travail** **Attestation de l'employeur destinée à France Travail** **OU tout autre justificatif de l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi**
Rattachement à la section (Art. L. 1441-14 à 1441-17)	
Section : Industrie, Commerce, Agriculture, Activités Diverses ou Interprofessionnelle (Art. L. 1441-16)	
« Je candidate dans la section dont dépend la convention collective de ma dernière activité professionnelle »	*Conformément à l'arrêté fixant le tableau de répartition entre les sections du conseil de prud'hommes, ma section de candidature dépend de la convention collective de mon entreprise.* *En l'absence de rattachement à une convention collective, ma candidature relève de la section « Activités Diverses ».* **Dernier bulletin de paie** portant mention d'une convention collective
Section : Encadrement (Art. L. 1441-14)	
« J'étais salarié cadre » **« Je n'avais pas le statut "cadre" mais étais assimilé cadre avec délégation de commandement »**	**Dernier bulletin de paie** portant mention du statut de cadre **Contrat de travail** portant mention de la délégation de commandement **Attestation de délégation de commandement** sur papier à en-tête de l'entreprise, datée et signée avec tampon

Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)	
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon dernier lieu d'activité ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Dernier bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement **Attestation de l'employeur destinée à Pôle Emploi** **Certificat de travail** portant mention du lieu d'activité
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon lieu de domicile ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Justificatif de domicile** ▪ Facture d'électricité ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet ▪ Bail de location ▪ Quittance de loyer ▪ Avis de taxe d'habitation ou taxe foncière
Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du greffe** ou du président du conseil de prud'hommes d'avoir exercé les fonctions de conseiller prud'hommes **Carte de conseiller prud'homme** **Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature

- J'ai cessé d'exercer toute activité professionnelle et ma dernière activité relève d'une des situations ci-dessus

Nous vous remercions de transmettre des documents lisibles permettant de justifier chaque condition de rattachement (au collège, à la section, au conseil) ainsi que la condition de capacité.

Les pièces fournies doivent justifier de la période durant laquelle le candidat a effectué sa dernière activité professionnelle.

Nous vous remercions de transmettre au moins une pièce justificative par condition afin de procéder à l'instruction du dossier de candidature.

Je candidate au titre de ma dernière activité professionnelle	
Conditions de rattachement	Exemples de pièces justificatives à joindre dans le dossier
Rattachement au collège (Art. L. 1441-13 5°) J'ai cessé d'exercer toute activité professionnelle	
« J'ai cessé d'exercer toute activité salariée à la date d'ouverture du dépôt des candidatures »	**Relevé de pension** **Relevé de carrière** **Attestation de l'AGIRC-ARRCO** **Tout autre justificatif de retraite**
Rattachement à la section (Art. L. 1441-14 à 1441-17)	
Section : Industrie, Commerce, Agriculture, Activités Diverses ou Interprofessionnelle (Art. L. 1441-16)	
« Je candidate dans la section dont dépend la convention collective de ma dernière activité professionnelle »	*Conformément à l'arrêté fixant le tableau de répartition entre les sections du conseil de prud'hommes, ma section de candidature dépend de la convention collective de mon entreprise.* *En l'absence de rattachement à une convention collective, ma candidature relève de la section « Activités Diverses ».* **Dernier bulletin de paie** portant mention d'une convention collective **Contrat de travail** portant mention d'une convention collective **Tout autre document prouvant le rattachement à une convention collective**
Section : Encadrement (Art. L. 1441-14)	
« J'étais salarié cadre » **« Je n'avais pas le statut "cadre" mais étais assimilé cadre avec délégation de commandement »**	**Dernier bulletin de paie** portant mention du statut de cadre **Contrat de travail** portant mention du statut de cadre ou de la délégation de commandement **Attestation de délégation de commandement** sur papier à en-tête de l'entreprise, datée et signée avec tampon

Rattachement au conseil (Art. L. 1441-11)	
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon dernier lieu d'activité ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Dernier bulletin de paie** portant mention du lieu d'activité **Attestation de l'employeur** portant mention du lieu d'activité si j'exerce mes fonctions en dehors de l'établissement **Dernier contrat de travail** portant mention du lieu d'activité **Relevé de carrière** portant mention du lieu d'activité **Relevé de pension** portant mention du lieu d'activité
« Je choisis de candidater dans le conseil de prud'homme de mon lieu de domicile ou un conseil de prud'homme limitrophe »	**Justificatif de domicile** ▪ Facture d'électricité ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet ▪ Bail de location ▪ Quittance de loyer ▪ Avis de taxe d'habitation ou taxe foncière
Condition de capacité (Art. L. 1441-7 4°)	
« J'ai exercé les fonctions de conseiller prud'homme »	**Attestation du greffe** ou du président du conseil de prud'hommes d'avoir exercé les fonctions de conseiller prud'hommes **Carte de conseiller prud'homme** **Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature
« J'ai exercé une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) pendant une durée cumulée de 2 ans minimum au cours des dix dernières années »	**Bulletin(s) de paie** portant mention de l'ancienneté, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature **Attestation d'emploi de l'entreprise** justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de 2 ans dans les 10 ans précédant la candidature